

LE PETIT VERMENTONNAIS

JUIN 2024 #16

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION MUNICIPALE



08

À la
rencontre
d'un élu



SOMMAIRE

02 **Éditorial**

03 **Associations**

04 **Conseils de lecture**

05 **Les acteurs
économiques**

06 **Écologie :
Laisse béton !**

10 **Travaux, Projets
et Patrimoine**

12 **Agenda festif
de l'été**





.....

Rouage essentiel de notre communauté : le bénévolat

.....

Bulletin municipal de Vermenton

Parution trimestrielle

Juin 2024 - #16

Directeur de la publication :
Jean-Dominique Franck

Photos : Ville de Vermenton,
freepik, Thomas Debief

Impression : Services
administratifs de la mairie

Mairie de Vermenton :
6 rue de l'hôtel de ville
89270 Vermenton

03 86 81 44 67

contact@vermenton.fr

Bonjour à tous,

La santé d'une commune ne se mesure pas uniquement en chiffres, en équipements, en commerces, mais davantage dans le tissu humain qui la compose.

C'est dans cet esprit que je souhaite aujourd'hui mettre en avant un rouage essentiel de notre communauté : le bénévolat.

Derrière chaque événement organisé dans notre village, derrière chaque animation caritative, sportive, festive, mémorielle, culturelle, derrière chaque ouverture d'un lieu de rencontre se cache le dévouement désintéressé de nos bénévoles. Ils sont les contributeurs discrets d'une vie associative animée. Ils offrent leur temps, leur énergie et leur expertise pour tisser les liens qui font de notre commune un endroit agréable.

Que ce soit en organisant des événements, en veillant sur notre environnement, en soutenant les plus vulnérables ou en dynamisant nos associations locales, les bénévoles sont les artisans de ce bien-être commun.

Aujourd'hui, plus que jamais, alors que le monde traverse des défis sans précédent, le bénévolat reste un phare de cohésion et de solidarité indispensable à la vie de la nation.

Je vous encourage si vous ne l'avez pas déjà fait à rejoindre cette belle tradition de générosité. Que ce soit pour quelques heures, quelques jours et quelques décennies comme certains de nos présidents d'associations vermentonnaises venez contribuer à ce bel élan.

Ensemble nous pouvons continuer à faire de notre petite commune un endroit où il fait vraiment bon vivre pour tous.

Bien cordialement.

Jean-Dominique FRANCK
Maire

Paroles de bénévoles

⋮ **Aujourd'hui Marie-Lise COLIN**

Le Petit Vermentonnais : *Bonjour Marie-Lise, on vous voit souvent avec un balai au lavoir ou à l'église. Vous êtes une bénévole très investie dans la vie du village.*

Marie-Lise Colin : C'est en tant que Vermentonnaise que je me sens responsable de ce qui se passe dans notre petite ville.

Il m'est souvent arrivé d'être mécontente en remarquant que dans les rues, dans les diverses voies de passage de Vermenton, des ordures ménagères, des débris étaient jetés ou déposés là par des personnes. Cela me dérange. J'estime que chacun d'entre nous devrait avoir le soin de garder notre ville propre.

Mais puisque les faits existent, exprimer mon mécontentement ne suffit pas à résoudre les problèmes, c'est pourquoi, depuis plusieurs années, je me suis engagée à maintenir propre, nos deux lavoirs. Ces lavoirs sont de jolis lieux qui attirent des visiteurs. C'est tant mieux mais après y avoir piqué-niqué, certaines personnes, laissent des déchets en tous genres. Mon engagement permet de maintenir propres ces beaux lavoirs, témoignages du passé de la ville et de l'histoire populaire de notre société. La préservation de ces lieux apporte un supplément de charme à Vermenton et

permet dans ce cadre agréable et particulier l'organisation d'actions festives ou culturelles.

J'agis ainsi en tant que résidente de Vermenton donc responsable de notre cité. L'avenir de la ville n'incombe pas seulement au conseil municipal, mais à tout le monde, les associations et les habitants. Mon action personnelle s'inscrit d'ailleurs dans une action plus large, celle des Amis de Vermenton qui veille à la Mémoire et à la vie de notre commune.

Personnellement, je ne me reconnais pas vraiment dans le qualificatif de bénévole. Je pense avant tout être une citoyenne, ou tout simplement une personne qui essaie d'œuvrer pour que la vie soit meilleure dans notre petite ville.

C'est dans cet esprit-là que je suis également présente à l'église. Nous avons une grande et belle église et des personnes ont plaisir à y vivre des célébrations, qu'il s'agisse de la messe ou d'autres événements. Comme chacun le sait dans notre pays, il y a de moins en moins de religieux pour faire vivre les lieux de culte. Sachant cela j'aime m'impliquer dans l'ouverture de notre église, et savoir que le Père Dominique-Marie peut compter sur moi pour des célébrations.



Marie-Lise Colin



Qu'il s'agisse d'une petite cité comme Vermenton ou de la planète nous pouvons tous, à notre mesure, prendre des responsabilités. J'essaie d'agir localement, consciente que c'est pour mon bien et en espérant que ce soit aussi pour le bien d'autrui.

LPC : *Merci Marie-Lise pour votre engagement et pour la mise en valeur de notre patrimoine.* ■

Du côté de la bibliothèque Conseils de lecture

Le figuier de mon père

De Vartan BERBÉRIAN

Ces mémoires sont un hommage de l'auteur aux siens, à ses parents surtout, réfugiés en France au début des années 1920, après avoir perdu dans le génocide arménien de 1915 presque toute leur parentèle.

Sa mère, Mayrig, femme au grand cœur, tout de noir vêtue, animée d'une douceur et d'une énergie hors pair lui a inculqué le sens de l'effort et la valeur du travail.

Son père, Hayrig, ayant connu l'horreur des géôles turques, n'en a pas moins gardé sa joie de vivre et sa capacité d'émerveillement.

Ce père traverse le livre en posant sur sa famille un regard lucide et tendre, commentant les us et coutumes de cette terre d'asile, la France. Véritable hymne à l'amour filial, ce roman d'apprentissage retrace la réussite du jeune Vartan devenu officier de Marine puis inventeur.

Un ouvrage qui nous donne une belle et magnifique leçon de vie et d'optimisme.



Bibliothèque

5 ter Rue du Général Leclerc
89270 VERMENTON ■

Bonne lecture



**Scannez ce
QR code
pour consulter
les précédents
conseils des
bénévoles de
la bibliothèque.**

Les acteurs économiques du Vermentonnais

Ça y est, le beau temps est enfin arrivé ou presque arrivé et avec lui plein de nouvelles envies. Des envies de tout changer, de modifier son extérieur. On en a assez de la grisaille, on veut du vert, du bleu de la couleur.

Pour cela il y a deux solutions :

- **La première façon de procéder est de prendre son courage à deux mains et de se lancer dans l'aventure.**
- **La deuxième solution est plus simple. On a les idées et on connaît une bonne adresse à VERMENTON.**

LES JARDINS DE MARGAUX

Cette entreprise de paysagiste a été créée par Margaux Verfaillie le 05 aout 2020.

Margaux, cette jeune vermentonnaise, a été formée pendant 2 ans en alternance entre la maison familiale et rurale de Gron et l'entreprise de paysagiste de son père Jean-François Verfaillie. Son BAC PRO obtenu (mention bien) Margaux poursuit sa formation pendant 2 ans à Bellegarde dans le Loiret en BTS gestion forestière. Sitôt diplômée, Margaux se met à notre service pour entretenir nos espaces verts, mais surtout pour écouter et enrichir les demandes de ses clients. Elle sait mettre

en forme les demandes et réaliser les rêves fous d'embellissement de vos extérieurs. Vous voulez un bassin, une simple mare LES JARDINS DE MARGAUX vous le fera. Modifier ou créer des allées, des murets, de la maçonnerie paysagère, Margaux et son équipe sera là pour vous guider dans vos choix. Quand on parle d'équipe, LES JARDINS DE MARGAUX forment depuis 3 ans MATHIS en alternance avec la maison familiale et rurale de GRON. (Elle redonne ce qu'elle a reçu). MATHIS passe son BAC PRO à la fin de l'année et Margaux l'encourage à poursuivre en BTS.

Lorsque les travaux sont importants, Margaux travaille en partenariat avec son père Jean-François Verfaillie paysagiste également mais qui s'est



spécialisé dans l'élagage et l'abattage d'arbres.

Pour ce qui est du financement de vos travaux, si Margaux travaille dans votre résidence principale, 50% de la facture peut être déductible de vos impôts en passant par le service aide à la personne. Tout le monde y a droit et Margaux vous guidera dans vos démarches. Ses chantiers se font dans un rayon de 50 km autour de Vermenton, mais si un beau projet se présente hors secteur, il sera étudié avec plaisir.

Si vous désirez voir ses réalisations, n'hésitez pas à vous promener rue du flottage à Vermenton ou à prendre contact avec Margaux qui se fera un plaisir de vous faire visiter ses chantiers.

L'entreprise LES JARDINS DE MARGAUX est joignable au 06 79 59 69 12 ou 03 86 81 53 58 ■



Laisse béton !

L'artificialisation des sols pour créer une route, un parking, une maison, entraîne son imperméabilisation totale ou partielle : l'eau ruisselle au lieu de s'infiltrer sous la terre, accentuant ainsi le risque d'inondation ; le CO₂ n'est plus absorbé et participe à la hausse des températures en emprisonnant la chaleur du soleil

Malgré une prise de conscience de ce phénomène, le nombre de surfaces artificialisées ne cesse de croître : en France, 20 000 à 30 000 hectares sont bétonnés chaque année.

La Loi Climat et Résilience du 22 août 2021 reconnaît l'artificialisation des sols comme problème environnemental. Elle se donne comme objectif d'atteindre le « zéro artificialisation nette des sols » en

2050 (dite loi ZAN) en accompagnant financièrement les collectivités dans leur lutte pour la renaturation des sols urbains.

Cette renaturation consiste à retirer la couche de surface étanche (généralement du béton) pour ramener de la pleine terre et retrouver un sol suffisamment fertile pour y planter des plantes ou des arbres.

Les bénéfices sont nombreux pour les communes : meilleure absorption des eaux pluviales (donc moins de risques d'inondations), lutte contre les îlots de chaleur (réimplantation d'arbres, de plantes qui jouent un rôle de filtre solaire), réintroduction de la nature en milieu urbain et amélioration de l'esthétisme de l'espace public.

Vermenton, à l'instar de nombreuses communes, anticipe les effets à long terme du réchauffement climatique, et met en place un plan actif de renaturation des sols :

- Les places de parking de la rue de la Coullemière (abords

du camping) sont équipées de revêtements alvéolés végétalisés (permettant l'infiltration de l'eau)

- Le revêtement dégradé du chemin du port n'a pas été rénové : cette voie est aujourd'hui uniquement piétonne et la nature y reprend peu à peu ses droits.
- La place de la Fontaine est en partie végétalisée
- La place de la République, est en cours de verdissement (notre commune a profité du financement par le Conseil Régional et Départemental à hauteur de 80%).

En 2050, la température d'Auxerre devrait être la même que celle que connaît actuellement Agen ; d'après les prévisions de Météo-France, cette hausse de température s'accompagnera de nombreux jours sous vagues de chaleur. C'est aujourd'hui qu'il faut mettre en œuvre des solutions dans nos villes et villages qui s'avéreront efficaces pour lutter contre l'accroissement de la chaleur et la sécheresse. ■

Pour aller plus loin :

- www.ecologie.gouv.fr
> loi-climat-resilience



- www.cerema



Renaturation des villes I Aides-territoires

- www.ofb.gouv.fr
> l'artificialisation-des-sols



À la rencontre d'un élu...

... Pour ce 16^e numéro du Petit Vermentonnais, nous allons faire connaissance avec Jean Dominique Franck.

Le Petit Vermentonnais : Bonjour Jean Dominique ou préférez-vous bonjour Monsieur le Maire ?

Jean Dominique Franck : Cela fait suffisamment longtemps qu'on se connaît pour que je vous appelle Petit Vermentonnais et que vous m'appeliez Jean-Dominique.

LPV : Pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

JDF : J'ai bientôt 70 ans, je suis marié, nous avons un fils, une fille et une petite fille.

J'habite dans la région depuis « seulement » 67 ans dont 12 au Val du Puits de Sacy et 33 à Vermenton.

Je suis retraité depuis 2015.

LPV : Pourquoi vous êtes-vous engagé dans la fonction d'élu communal ?

JDF : Pour contribuer à la qualité de vie de mon village, l'envie de faire. Cela a commencé par un mandat de Conseiller Municipal à Sacy, 3 mandats d'adjoint à Vermenton avec Jean-Marie ROLLAND, Chistian DEREIMS et Yves DEPOUHON et ce mandat depuis 2020.

LPV : Et qu'est ce qui vous a motivé pour la fonction de Maire ?

JDF : C'est une évolution assez logique. Au bout d'un certain temps on en sait suffisamment sur la fonction pour avoir envie de s'engager à l'échelon supérieur et donner une nouvelle impulsion à son engagement. Il y a tellement de domaines à maîtriser qu'il faut, à mon avis, passer par ces différents étapes de conseiller municipal et ensuite adjoint pour prétendre gérer une mairie dans une village comme le nôtre.

LPV : En quelques mots, qu'est ce qu'un Maire ?

JDF : Cela va être difficile en quelques mots. Un(e) maire est une femme ou un homme à tout faire qui doit être disponible 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 pour :

- être à l'écoute et répondre à



toutes les sollicitations des usagers,

- encadrer les équipes administratives et techniques et mettre les petites gouttes d'huile dans les rouages quand c'est nécessaire,
- vérifier le bon fonctionnement des services aux usagers,
- s'assurer de la santé financière de la commune et rechercher toutes les ressources et subventions disponibles,
- valider tous les paiements et achats,
- défendre les intérêts de la collectivité auprès de l'état, de la région, du département, de la Communauté de Communes,
- être en veille permanente des nouvelles réglementations,
- étudier les projets,
- lancer les appels d'offres,
- écouter et motiver les élus tout au long du mandat,
- partager les informations de façon transparente,
- gérer la sauvegarde et la restauration du patrimoine,
- assurer la sécurité des locaux et des équipements,
- faciliter l'implantation de nouveaux commerces et entreprises,
- être à l'écoute des existantes,
- mettre en valeur les compétences des uns et des autres,
- représenter la commune et l'état dans les différentes instances,
- faire respecter les règles et la

loi sur le terrain,

- défendre le bien vivre et le vivre ensemble à Vermenton,
- adapter la commune aux changements climatiques,
- prévoir et imaginer l'avenir.

Et si vous avez encore de la place dans votre article je pourrais ajouter biens d'autres missions du quotidien mais les principales sont là ...

Tout cela le maire le fait en étroite collaboration avec les agents, les adjoints, les élus et toutes celles et tous ceux qui ont envie de participer à la vie du village.

LPV : Au sein de quelles autres collectivités locales et administrations êtes-vous impliqué en tant que Maire?

JDF : Le maire est de fait membre du bureau de la Communauté de Communes composé des trente six maires et du président.

Je suis aussi :

- vice président de la commission mobilité de la CCCVT,
- membre de la commission préfectorale qui gère la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux),
- délégué au PETR (pôle d'équilibre territorial et rural)
- président du Conseil d'Administration de l'EHPAD, du CCAS, de la commission des impôts directs, président du CA du collège, etc.

LPV : A deux années de la fin du mandat , quel bilan dressez vous de votre mandat ?

JDF: Ce n'est pas mon mais notre mandat.

Malgré les retards liés à la crise COVID au début du mandat, malgré la crise inflationniste qui a suivi les élus et agents peuvent être fiers du travail accompli.

A l'exception du quartier Gilbert Latour la majorité du programme du mandat sera réalisée dans un contexte qui reste très difficile.

LPV : C'est peut être trop tôt, mais, repartirez vous pour un second mandat de Maire en 2026?

JDF : C'est en effet très tôt. Beaucoup d'événements peuvent se produire en 2 ans pour la municipalité comme dans ma vie personnelle. Pour l'instant ma priorité est déjà de terminer ce mandat. Adjoints, conseillers et agents m'aident à m'organiser au mieux. Je les en remercie.

LPV: Un dernier mot ?

JDF : Puisqu'il n'y a plus d'élu de notre conseil à interviewer vous pourriez dans les prochains numéros demander au président de la Communauté de Communes, à nos conseillers départementaux, sénateurs ou députés de se présenter pour mieux faire connaître leurs rôles et actions.

PV : Merci. ■

Travaux, Projets et Patrimoine

... **Maintenant que les projets de mandat se concrétisent, vient le temps des remarques de nos administrés...**
... **Les retours peuvent être positifs mais aussi critiques et il n'est pas question ici de rentrer dans de vaines polémiques mais plutôt d'expliquer encore les raisons des choix opérés.**

Prenons l'exemple de la gare. Ce bâtiment à l'abandon depuis 1993 ne pouvait plus accueillir de services liés directement au transport de passagers. Il s'agit là d'une décision ancienne de la SNCF propriétaire des lieux.

Que pouvait faire la commune ? Laisser encore se détériorer le local pour être un jour condamné à le voir disparaître ou saisir l'opportunité offerte par

l'appel à projet de la SNCF et lui redonner vie en créant une activité à destination de la population et qui permet de valoriser nos « déchets » à savoir la recyclerie ? Le choix s'imposait.

Pour le Moulin des Îles, rien n'avait été fait depuis des dizaines d'années et il était urgent d'intervenir. Là encore le patrimoine était à sauver. Bien entendu le choix architectu-

ral peut être discuté, ceci dit il s'agit de créer un lieu de vie à destination de tous.

Mais il est peut-être encore plus difficile de faire comprendre les choix en matière d'aménagement de l'espace. Pour preuve, **la place de la République,** place du marché.

Cet espace vide, sans âme, sans végétation était certes « pratique » pour le stationnement des véhicules, encore que très peu utilisé en dehors des manifestations, mais sans vie en dehors du marché hebdomadaire.





De plus et même si certains diront que nous sommes à la campagne et n'avons pas besoin d'espaces verts dans le village, ce lieu était trop chaud en pleine canicule et laissait ruisseler les eaux en cas de pluie vers les collecteurs et donc la rivière en accentuant les risques d'inondation à l'aval.

L'aménagement réalisé permet :

- l'infiltration des eaux de pluie dans les massifs et ainsi la recharge des nappes, c'est bon pour la ressource en eau.
- la diminution de l'impression de chaleur en été grâce à la présence de végétaux, c'est plus agréable pour nous tous.
- la réorganisation du marché au bénéfice des commerçants et des clients, nous l'espérons.

La réussite du projet reposera donc sur une appropriation du lieu par les habitants et les com-

merçants. La réhabilitation de la salle des fêtes complétera le projet et lui donnera tout son sens.

Certains diront peut-être aussi que la voirie de notre commune est en très mauvais état et qu'il aurait été préférable de refaire les chaussées.

Il est vrai que malgré le travail des services techniques qui parent au plus pressé, nos rues ne sont pas pour certaines au mieux de leur forme et nous le reconnaissons bien volontiers.

Toutefois, les coûts de réfection des rues sont de nos jours très élevés et ces travaux ne bénéficient d'aucune aide contrairement aux projets évoqués ci-dessus. Les subventions viennent des impôts collectés par le Département, la Région, l'État et il n'est pas anormal que notre village en bénéficie.

Mais la commune reste tout de même active en matière de voirie puisque **les rues René Martin et du Tour de Ville feront l'objet d'une réfection totale en 2024-2025** pour un budget de plus de 300 000 €. Ce n'est pas négligeable.

Pour conclure, plutôt que de privilégier une remise en état des voiries sans aide financière, nous préférons développer un programme d'ensemble pour redonner de l'attractivité à notre village en apportant à la population davantage de services, en préservant l'environnement, en sauvegardant le patrimoine, en assurant la sécurité des usagers et en maîtrisant le budget communal.

Nous espérons qu'à terme un consensus se fera entre une majorité des Vermentonnais sur ces sujets. ■

INFORMATIONS

Un été festif à Vermenton

À vos agendas...

08 -09
JUN

Exposition de l'atelier d'art
Entrée libre
Préau de l'école élémentaire
Rue Guilbert Latour - Vermenton

15
JUN

FÊTE DU JUDO

ACSV
Gymnase du collège - VERMENTON

18
JUN

CINÉMA

20H
Salle des fêtes - Vermenton

22
JUN

Fête de l'été
de la Récré Vermentonnaise
Aire de Loisirs - 14h à 18h

28
JUN

SOIRÉE JEUX
Salle des Fêtes - Vermenton
à partir de 19h

5
JUILLET

Pain Beurré
par l'Assolid'R
Marché de Vermenton

6 - 7
JUILLET

Fête de l'été
de l'Assolid'R
Place de la République et salle des
fêtes - VERMENTON

12
JUILLET

Pain Beurré
FNACA
Marché de Vermenton

12
JUILLET

CONCERT DU 14 JUILLET
Place de la République Vermenton
à partir de 19h

19
JUILLET

Pain Beurré
Les Trois Tours
Marché de Vermenton

27
JUILLET

Balade découverte
Les Amis de Vermenton
IRDV devant la Salle des Fêtes
15h

2
AOÛT

Pain Beurré
Les Amis de Vermenton
Marché de vermenton

11
AOÛT

VIDE GRENIER

ACSV
Rues René Martin et Tour de Ville
Chemin des Cloux - VERMENTON
6h-17h

14
AOÛT

FÊTE PATRONALE

Restauration à partir de 19h (aire de
loisirs)
Retraite aux flambeaux à 21h (RDV
devant la mairie)
Feu d'artifice à 22h30 - aire de Loisirs

23
AOÛT

Pain Beurré
FNACA
Marché de vermenton

30
AOÛT

Pain Beurré
Les Trois Tours
Marché de vermenton